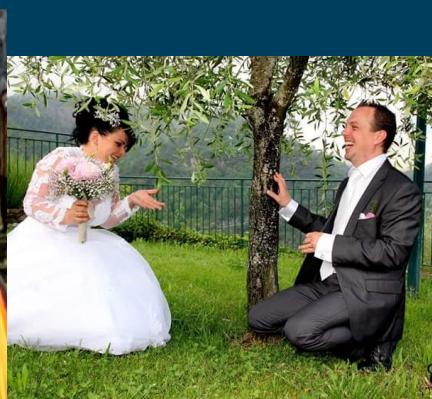




MASSOINS

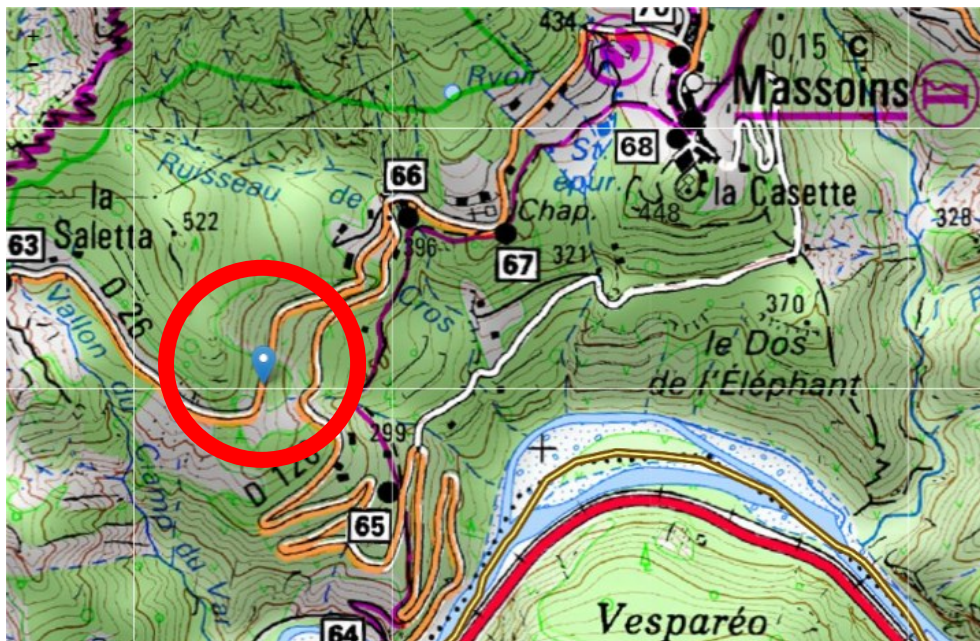
Bulletin d'informations 2016



Madame, Monsieur, chers administrés,

Cet édito devrait être plus joyeux., comme les photos que vous voyez sur cette couverture ; Mais, le 14 juillet dernier, jour de la fête nationale, la Promenade des Anglais devenait une scène de guerre. 85 spectateurs du feu d'artifice offert par la ville de Nice perdaient la vie dans un attentat. Des enfants ont été victimes de ce terroriste, des familles entières ont été touchées, endeuillées, décimées. Les survivants, les témoins, les sauveteurs seront marqués à vie par cette tragédie. Nous leur devons tout notre respect.

Le conseil municipal et moi-même tenions à présenter nos condoléances à toutes ces familles et plus particulièrement à l'une d'elle, originaire de notre village et touchée par trois fois lors de cette terrible soirée.



L'IGN a calculé le centre géographique de chacun des départements de France métropolitaine. Et dans les Alpes Maritimes, le cœur se situe à... Massoins. Non pas sur la place, ni à l'église mais sur la route qui va vers Villars, environ 500m après l'embranchement avec l'Annexe qui permet de rejoindre le pont sur le Var et la RD6202. Une signalétique rappelant cette situation géographique centrale est en cours d'élaboration, avec la participation financière du département.

Massoins.fr nouveau look

Les internautes l'auront remarqué, le site web officiel de la commune, www.massoins.fr a fait peau neuve ! L'ancien site, vieillissant, commençait à poser de sérieux problèmes de maintenance et de mise à jour. Voici donc maintenant un site plus lisible, avec une navigation plus intuitive. Le nouveau site est aussi mieux adapté à la lecture sur téléphone et tablette.

Nous avons aussi profité de l'occasion pour mettre en avant les démarches en ligne, accessibles par le menu principal. Vous trouverez aussi sur le site les comptes rendus de toutes les réunions du conseil municipal.

*Rendez-vous sur www.massoins.fr,
rubrique démarches administratives*



Non à Primagaz

Le projet d'implantation d'un dépôt de gaz sur la commune de Malaussène, à l'Ablé, soit à 2km du village de Massoins, rencontre une vive opposition. Au moins 200 personnes étaient présentes à la réunion publique organisée le 6 juillet avec les représentants de Primagaz, de la préfecture, de la DREAL et de la DDTM. La population et les élus de la vallée ont soulevé les incohérences et les dangers de ce projet, et manifesté leur désaccord le plus total. La mairie de Massoins et la CCAA ont voté une motion d'opposition au projet le 13 juillet. Une pétition est disponible en ligne et aussi à l'auberge. N'hésitez pas à la signer, comme plus de 1000 personnes l'ont déjà fait ! Et ne manquez pas les deux films satiriques publiés sur la page Facebook du collectif!

Internet par fibre optique

« Projet FTTH pour Massoins d'ici la fin de l'année ». C'est avec cet intitulé nébuleux et inquiétant qu'a démarré la réunion avec le SICTIAM en mairie de Massoins le 31 mai.

Et pourtant les spécialistes auront tout de suite saisi l'opportunité du projet d'avenir qui porte ce nom. En effet, il s'agit ni plus ni moins de déployer l'accès internet Très Haut Débit par fibre optique sur l'ensemble du village d'ici la fin de l'année. Comme les opérateurs privés ne se préoccupent de déployer cette technologie que sur la frange littorale où ils sont sûrs de faire le chiffre d'affaire escompté, ce sont les collectivités territoriales qui lancent le projet sur les moyen et haut pays. Le projet, financé par la Communauté de Commune, le Département, la Région et l'Etat, est pris en charge par le SICTIAM, qui nous fournit aussi de nombreux services informatiques, tels que la dématérialisation des démarches en mairie, ou la cartographie GPS du village.

Ainsi, le planning prévoit d'amener une fibre optique dans chaque maison du village pour la fin de l'année, et dans les écarts au début 2017. Le village sera câblé d'office, par contre les écarts ne le seront que sur demande des propriétaires.

La présence d'une prise optique sur la façade des maisons n'engage cependant pas à la souscription d'un abonnement. Chacun est tout à fait libre de ne pas avoir internet, ou de garder son abonnement ADSL existant.

Cependant, l'arrivée de la fibre à Massoins apporte une plus-value indéniable à l'immobilier, en sachant que le reste du département ne sera couvert par ce projet qu'à partir de 2017 jusqu'en 2023 !

Concrètement, la personne prenant un abonnement à Internet par la fibre optique bénéficiera d'un débit de 100MB/s, soit 100 fois plus rapide que l'actuel. Des opérateurs sont actuellement en train de préparer leurs offres, incluant internet, des bouquets télé, et le téléphone. Une réunion d'information aura lieu à l'automne avec les fournisseurs d'accès éligibles.

En attendant, les habitants intéressés peuvent contacter la mairie pour avoir plus de renseignements sur les modalités d'installation, ou sur les détails techniques.

Les propriétaires d'habitations hors du village qui souhaitent recevoir la fibre optique sont appelés à se faire connaître, puisque ces zones ne seront câblées que sur demande.

Fibre optique
Habitations extérieures

Inscrivez-vous

Le plan de déploiement prévoit que les habitations extérieures au village lui-même seront raccordées sans surcout mais uniquement sur demande.

Si vous habitez hors du village, et souhaitez recevoir la fibre optique, vous devez en faire la demande auprès de la mairie ou d'Alexandre Charbey (alex@massoins.fr).



Eau potable

A Massoins un effort permanent est maintenu par les membres de la commission eau et assainissement afin de fournir un service fiable, et une eau de qualité, tout en répondant aux normes nationales et en maîtrisant le budget.

Depuis le début de l'année, nous bénéficions d'un système de gestion des pompes de dernière génération. Celui-ci asservit le pompage à la consommation réelle, et permet de réduire le gaspillage de la ressource à néant, en réduisant au minimum l'énergie consommée par le pompage, ainsi que les produits utilisés pour le traitement. Concrètement, le temps de pompage a été réduit de 8h par jour à 5h tous les 3 jours en période creuse. Les frais d'énergie ainsi économisés pourront permettre de financer certains travaux d'entretien du réseau.

Incidents

L'eau prélevée dans la nappe phréatique est traitée au chlore avant injection dans le circuit d'adduction du bassin situé au dessus du village. C'est lors du changement de bouteille que s'est produit un incident. Au cours de l'opération, le technicien de Veolia a détecté une fuite au raccord de la bouteille. Par sécurité il a donc immédiatement arrêté son travail et déclenché la procédure d'urgence.

Ce sont les pompiers de Gilette qui sont intervenus. Protégés par une combinaison étanche au gaz, ils ont maîtrisé la fuite, après avoir arrêté le fonctionnement de l'ensemble de l'installation de pompage. La nouvelle bouteille, plus petite et répondant aux nouvelles normes, a finalement pu être installée.

L'arrêt du pompage a néanmoins eu une autre incidence fâcheuse. En effet, le bassin n'étant plus alimenté en eau, il a fini par se vider, privant d'eau la majorité des habitants du village. La réserve d'eau pour les incendies a aussi été entièrement consommée.



La remise en eau s'est faite dès la découverte du manque. Au total, le village aura été privé d'eau pendant une demi journée.

Ces désagréments nous auront au moins permis de mettre en lumière quelques ajustements à apporter au système de surveillance. Il a donc été demandé au prestataire d'augmenter la surveillance automatique du niveau, ainsi que les alertes en cas de niveau bas.



Projets municipaux



Travaux

Encore et toujours des travaux ! Les chantiers d'entretien se succèdent ! Cette année, c'est la station d'épuration qui a été rénovée, ainsi que la piste qui y mène. Ensuite, les fortes pluies ayant eu raison du mur de soutènement de la Casette, des travaux imprévus ont donc été engagés pour prévenir d'autres effondrements. Nous mettons aussi tout en œuvre, pour que les jeunes de Massoins puissent bénéficier d'un lieu de partage et de convivialité. Nous sommes en train d'améliorer la sécurité et l'insonorisation de la salle afin qu'elle soit disponible et opérationnelle le plus vite possible.

Dans les travaux futurs nous envisageons aussi la rénovation du local situé près du tennis.





ISDND du Vescorn

L'expertise judiciaire en présence de l'expert nommé par le Tribunal Administratif de NICE et de tous les intervenants (Mairie de Massoins, le SMED, ANTEA GROUP, les Carrières BERMONT et l'APAVE) a commencé par deux visites :

Une première visite le 03 mai du site où se situent les travaux prévus par le SMED du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux qui ont été interrompus en mars 2014 et une deuxième visite le 26 juillet du versant au-dessus de la carrière Bermont à partir de la piste du pic Charvet.

Ces visites avaient pour but de visualiser les désordres qui ont conduit à l'arrêt du projet et au litige en cours.

Ces visites ont permis d'observer les éboulements de talus de la fosse du chantier de l'ISDND (Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux) et les mouvements de terrain présents au niveau de la piste DFCI menant au Pic Charvet.

Les documents et les pièces techniques ont été transmis à l'expert par les différentes parties.

L'expert va procéder à la mise en place de capteurs de mesures et à des sondages en profondeur.

Ces investigations et l'analyse des documents du dossier permettront à l'expert une surveillance du site pendant au moins un an à partir des chaînes de mesures qui seront mises en place et de déterminer l'origine des désordres.

La fin de la mission de l'expert est prévue en septembre 2018. Une prochaine réunion sur les lieux est prévue par l'expert en octobre 2016.

En parallèle, la Mairie étudie les meilleures solutions d'une future utilisation du site.



Arrêtés municipal et préfectoral

Depuis des années les municipalités successives autorisaient le dépôt d'encombrants l'avant dernier weekend du mois pour un ramassage la dernière semaine.

Or depuis quelques temps, et grâce aux caméras, nous avons pu constater que ces dépôts sont journaliers et récurrent.

Un arrêté préfectoral interdisant tous dépôts, nous avons commencé par prévenir par téléphone ou sms les personnes en infraction.

Désormais, l'arrêté municipal interdit aussi tout dépôt sur la commune. Les contrevenants seront signalés à la gendarmerie qui viendra les verbaliser.

Nous vous rappelons que notre commune est proche des déchetteries et recyclerie qui sont à votre disposition sur simple demande.

Les coordonnées nécessaires :

Déchetterie de Villars-sur-Var : Tous les samedis matin de 9h à 13h.

Déchetterie de Puget-Théniers : le mardi, mercredi et le vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Les lundis et jeudis de 14h à 17h45 et le samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

La Recyclerie (Source... rie) de Villars-sur-Var, qui récupère la vaisselle, les meubles, les vêtements etc. sur simple demande auprès de la Présidente, au 06 15 56 40 59 ou du chauffeur 06 64 50 97 46.

Toutes ces structures sont faites pour conserver nos espaces verts sans pollution visuelle et permettre également de donner une seconde vie à vos objets pour les personnes en difficulté. Arrêtons le gaspillage !

En vente terrains et bâtis communaux

Afin de financer l'acquisition de la réserve foncière constituée par la propriété Clément, la municipalité met en vente plusieurs parcelles bâties.

Renseignements en mairie. Offres à adresser par écrit au maire avant le 31 août. Les terrains seront mis en vente en agence après cette date.

Lot 1 *Ciantrissier* :

Parcelles C34, C35, C36, C38

Terrain: 4180m², à viabiliser, accès pédestre, bâti : 60m² en 2 niveaux

Prix : 18000EUR hors frais

Lot 2 *Fourtou, La Peille* :

Parcelles C392, C221

Terrain: 2135m², à viabiliser, en bord de route, bâti : 45m² en 2 niveaux

Prix : 50000EUR hors frais

Lot 3 *Casette* :

Parcelles B195 et B196

Terrain: aucun, dans le village, eau, électricité, égout possibles, bâti 68m² en 3 niveaux

Prix : 50000EUR hors frais



Bienvenue, Pascal !

Prendre la succession de Claude parti en retraite après tant d'années au service du village n'est pas une petite affaire. Et c'est avec brio que notre nouvel employé communal, Pascal Gallot relève le défi. En trois mois, il a su prendre ses marques et le village est maintenant à sa marque. Ce qu'il a fait en trois mois ? C'est bien simple, ça ne rentre pas dans cette page. En voici un aperçu !

Entretien et débroussaillage de tout le village et de ses abords, moulins, cassette, lavoir, fontaine, parking, plantations pour les jardinières de l'entrée du village, débarrasage de l'abricotier tombé suite au vent d'un jardin privé, réparation toilettes à la sousta, enlèvement de tous les végétaux pour dépôt à la déchetterie verte, nettoyage et visite chaque semaine de la station d'épuration, réparation des cages de foot avec remise en place des filets et installation de grillage rigide contre le grillage actuel pour limiter les dégâts dans les jardins attendant pour récupérer les ballons, dépôt des tables et chaises demandées par les pompiers de Villars, l'auberge, le Comité, vidange du bassin avant le nettoyage, surveillance du débit pour ne pas inonder les terrains voisins, tonte des pelouses et taille à la placette, petits travaux dans les gites.....

Employées

Tout au long de l'année 2015, Florence Hansberger a prouvé à notre équipe ainsi qu'au village une envie de faire au mieux dans son travail et dans le relationnel, en restant toujours à l'écoute et disponible pour les gens du village. C'est pour cela que nous avons renouvelé son contrat pour un an de plus. Au cours de cette année Florence assistera à des formations pour se perfectionner dans sa profession. Merci Florence et bonne continuation.

Murielle Molinari continue quant à elle d'assurer le secrétariat de mairie, qui n'est que la partie émergée de l'iceberg de travail qu'elle abat chaque semaine. Son autonomie et sa compétence lui permettent d'être partie intégrante de quasiment tous les projets communaux. Il est certain que de nombreuses initiatives n'auraient jamais pu être menées à bien sans son dévouement. Merci à toi, Murielle !

Gîtes communaux



Cette année encore pour le confort de nos vacanciers nous avons finalisé l'aménagement des gîtes.

En effet par souci de confort et surtout de vétusté, nous avons changé toutes les literies et canapés-lits des gîtes.

Aujourd'hui tous les gîtes sont aménagés à neuf et c'est parti pour 10 ans.

Pour que nos gîtes soient remplis tout au long de l'année, ils sont référencés sur AirBnB.



Tarifs des gîtes communaux depuis septembre 2014, hors frais.

	Couchages	Nuitée	Semaine
Studio	2	35€	205€
2 Pièces	4	55€	340€

Réservations

Par mail : gites@massoins.fr

Par téléphone : 04 93 05 72 55 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h.

Païement par chèque ou liquide.

En ligne à tout moment : www.airbnb.com, avec possibilité de payer par carte sur le site.





MASSOINS

Bénévolat

Au mois de juin, ados et adultes ont pris d'assaut le bassin d'incendie pour le nettoyage annuel. En 3 heures et dans une ambiance de fête, les bénévoles ont remis le bassin comme neuf pour la saison estivale, la mairie offrant un verre de l'amitié en remerciement du travail effectué.

Les enfants de moins de 12 ans n'ayant pas pu participer au



nettoyage du grand bassin ils ont été conviés par notre employé municipal, Pascal, pour faire une beauté à notre lavoir situé derrière le moulin communal le mercredi 3 août. Là encore, une bonne occasion de jouer avec des batailles de boues et d'eau et de jet d'eau tout en nettoyant ont permis à tous de passer une bonne matinée, récompensée par un petit pot offert par la municipalité.



Nettoyage des chemins samedi 24 septembre

A l'occasion des journées organisées par les Centres E. LECLERC, la commune s'est inscrite pour faire le nettoyage des chemins et des alentours du village le samedi 24 septembre à 8h. Les lieux à nettoyer en équipe : Le bassin et la descente, le terrain multisports et les alentours, le jardin d'enfants, les rues du village, la casette et le parking. Parents, enfants, inscrivez-vous pour participer à cette journée citoyenne afin que notre village reste propre et bien entretenu grâce à tous.

Le samedi 9 juillet sous la houlette de Gilou et de Pascal, les bénévoles sont venus nombreux pour monter l'estrade et les poteaux pour l'éclairage festif de la place principale. En une matinée, l'affaire était faite avec en plus, le déplacement et la remise en place de l'escalier d'accès grâce à notre ami Gérald. Un merci également à nos jeunes pour le travail en hauteur, Eric, Fabien, François, Adrien et le doyen du groupe Domi. Un petit casse-croute et un pot final offert par la municipalité ont clôturé cette matinée.

Prochain rendez-vous, le démontage le lundi 22 août prochain à 8h.

Démontage de l'estrade lundi 22 août

CCAS

N'ayant pu honorer la sortie annuelle de 2015 l'équipe du CCAS a proposé le 18 juin une journée dans le Var. Départ de Massoins pour prendre le bus à Nice. Bien installés, par l'autoroute en direction du Muy, nous traversons les Maures pour arriver à Ste Maxime, d'où nous commençons à longer le Golfe de St Tropez. À Ste Maxime pause café au soleil puis embarquement pour une promenade en bateau commentée. Tour du golfe, la citadelle, la Planche, la baie des Canoubiers, les villas des vedettes, les lieux de tournage my-

thiques et débarquement puis temps libre dans le village de St Tropez.

Nouveau départ, afin de rejoindre Port-Grimaud pour le déjeuner. Pour une digestion agréable nous embarquons sur un coche d'eau pour une ballade dans les canaux afin de visiter la cité lacustre de Port Grimaud. Puis temps libre et achats pour tous. Ce fut ensuite le retour avec la visite commentée par notre chauffeur tout le long de la côte.

Encore une belle journée de passée sous le signe de la bonne humeur, de la gourmandise et de la convivialité. Rendez-vous pour la sortie 2016 en septembre/octobre.

Soirées musicales

Nous avons la chance de recevoir 2 groupes de soul cette année par le biais du Conseil Départemental et de ses soirées Estivales.

La première soirée estivale s'est tenue le 23 juillet avec le groupe SOUL MAN FAMILY. Malgré la pluie, et le vent, une vingtaine de personnes

étaient sur la place pour écouter ces artistes. L'ambiance commençait à réchauffer les spectateurs grâce au groove du chanteur et la voix rock de la chanteuse, quand, au bout de 20 minutes de show, l'alimentation électrique du village a été coupée après un coup de tonnerre. Les artistes comme les spectateurs furent déçus de devoir stopper la soirée. Dommage, mais nous espérons qu'ils reviendront l'année prochaine pour passer une soirée dédiée aux fans de la soul et du rock.

Le 30 juillet le CCAS offrait une soirée avec le groupe Mama Vendetta, avec les plus grands standards de chansons napolitaine, sicilienne et italienne. La convivialité, la chaleur et les rythmes méditerranéens ont vite fait de faire danser et chanter pendant les 2h de « concert ». La convivialité, l'humour et la simplicité du groupe ont permis à tous et toutes de passer une merveilleuse soirée.

Enfin le 6 août dernier, la 2^{ème} soirée estivale s'installait avec le groupe THE SOUL WONDERS. 7 musiciens, 3 chanteurs et des rythmes déchainés de la musique soul des années 60, 70 ont enflammés la place. Danseurs, chanteurs mélomanes, tous ont participé à ce concert. De la terrasse de l'auberge à la place en passant par le jeu de boules, la musique a fait chanter bon nombre d'entre nous.





MASSOINS

Un mot du Président de Massoins Sport Club

Je tiens à remercier les sponsors (La commune, Yves Bermont, Décathlon, Carrefour, Clim'Elit, l'École d'Ostéopathie Athman) ainsi que les aubergistes et tous les villageois présents à la manifestation, contribuant à l'organisation technique, ou communiquant sur les réseaux sociaux. Ce soutien permettra de créer et organiser de nouvelles animations.

Mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour faire de Massoins un lieu festif et sportif au cœur du département, avec la collaboration des confrères présidents des autres associations du village.

Sportivement, François Fiorucci

Massoins Sport Club

En août 2015 une nouvelle association a vu le jour : l'Association sportive de Massoins. Son Président François FIORUCCI est entouré de Philippe PESSIONE et de Charles Arthur BAUD. En partenariat avec le Comité des Loisirs, ils sont les instigateurs du « Trail de Massoins » qui attire du monde, un peu plus chaque année, et organiseront aussi des manifestations sportives et culturelles autour de nos montagnes et de nos traditions.

La seconde édition, qui eut lieu en mai, fut un nouveau succès, malgré les autres événements sportifs se tenant le même jour et la météo qui a joué des tours jusqu'au départ de la course. Et ce furent plus de 100 participants qui effectuèrent le parcours, dont 30 furent récompensés.

Trail 2017 : dimanche 14 MAI





Comité des Loisirs

C'est une troisième année aux commandes du Comité des Loisirs pour Carine Fiorucci et son équipe (Barbara, Jeannine, Eve, et Patrick) qui espèrent satisfaire vos demandes tout au long de l'année. Le comité des Loisirs est une association qui fait en sorte d'organiser une manifestation chaque mois, pour tous les âges, et dans la bonne humeur.

Un mot de la Présidente du Comité des Loisirs

Je me permets de rappeler que la continuation du Comité des Loisirs de Massoins ne peut se faire sans votre participation à tous, car pour nous c'est toujours un plaisir d'organiser des manifestations pour le village. Le comité a organisé cette année un loto, et les œufs de Pâques pour les petits. Pour le trail, l'association a aussi préparé 120 pans bagnats en partenariat avec Massoins Sport Club.

Il y a aussi eu la fête de la musique avec un concours de boules dont je voudrais encore remercier les participants, suivi d'un apéritif, avec un petit cadeau offert aux papas présents ce jour. Le 13 juillet, 130 assiettes de paella ont été servies. Merci à Richard Vallier : elle était fameuse.; ainsi qu'au groupe District et à David Fetta (alias Fabien), pour l'ambiance.

Rendez-vous les 19/20/21 août pour le festin, et bien sûr la soirée Pan Bagnats (sur réservation) et le bal masqué (inscrivez vos enfants!).

Pour finir, un grand merci à la mairie, Yves Bermont, Mme Deflassieux, la Région, le Conseil Départemental, sans oublier le comité junior et les bénévoles !

A bientôt, Carine Fiorucci





Recensement

Le recensement de Massoins aura lieu du 19 janvier au 18 février. **Nous sommes à la recherche d'un ou d'une volontaire pour prendre le rôle d'agent recenseur. C'est une activité rémunérée.**

Il se rend chez l'habitant après avoir reçu une formation sous le contrôle de l'INSEE. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire qui officialise sa fonction. L'agent recenseur dépose au domicile les ques-

tionnaires du recensement :

- Une feuille de logement par foyer
- Un bulletin individuel pour chaque personne vivant au domicile, quelque soit son âge.

S'il le souhaite, l'agent de recensement peut aider à remplir les questionnaires sur demande des habitants. Enfin, il récupère les documents lorsque ceux-ci sont remplis.

Déjà un an à l'auberge !

Eh oui ! Déjà un an que Stéphanie et Matthew, assistés de Joe ont pris en main l'auberge de Massoins. Le travail acharné, la convivialité, le service, la disponibilité, l'originalité de la carte, le dynamisme ne sont que quelques uns des attributs qui contribuent à leur succès ! Du tartare à la mousse de champagne, de la livraison de pizza au buffet traiteur, et du bâtonnet de glace au canard fumé sur place, du pain maison au petit déjeuner anglais le dimanche matin, toutes les formules et tous les budgets sont au menu. N'hésitez pas à venir tout essayer, et surtout à faire connaître l'auberge dans les alentours : ils le méritent et nous en avons besoin !



Contact auberge

Réservations : 04 93 03 47 38

Stéphanie Sappe et Matthew Barden

Repas sur place ou à emporter ; livraisons ; bar ; traiteur ; épicerie ; boulangerie ; salle de réception ; chambres au calme ; piscine ; wifi...

Etat civil

La commune déplore le décès de personnes qui laissent un grand vide cette année :

- ◆ Guy MONIER
- ◆ Georges MACE

Toutes nos pensées vont à leurs familles et amis.

Des événements plus heureux ont aussi eu lieu, avec le mariage d'Aurélie PICARD et Julien DUARTE, ainsi que la naissance de MAEVA, fille de Sandrine SAUVAGE et Hervé MACE. Chjara Fiorucci a aussi fêté son premier anniversaire !

Contactez l'Equipe municipale

Communiquer

Les membres du Conseil Municipal sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous rencontrer et recueillir vos idées. Vous trouverez ci-après une feuille de suggestions à nous envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ces suggestions peuvent porter sur tous les sujets concernant l'amélioration de la vie quotidienne, les animations souhaitées, d'éventuels travaux, sur des idées...

Les demandes anonymes ne sont évidemment pas traitées.

Publier un article

Vous êtes responsable d'une association de Massoins et vous souhaitez intégrer un article dans le journal ? Envoyez vos articles rédigés avec des photos si nécessaire à Alexandre Charbey : alexandre.charbey@massoins.fr

La secrétaire de mairie vous reçoit en mairie de 10H à 12H sauf les mercredis et dimanches.

Secrétariat de Mairie

Les modifications exceptionnelles de ces horaires seraient indiquées sur la porte de la mairie et sur le site internet.

www.massoins.fr
Mairie de Massoins
06710 Massoins
Téléphone 04 93 05 72 55
Télécopie 04 93 05 77 97
mairie@massoins.fr



Village de Massoins



